

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight (anciennement Fonds équilibré mondial Stone) - série FF

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds mondial équilibré Starlight (anciennement Fonds équilibré mondial Stone) – série FF. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital », au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

CODE(S) DU FONDS (\$CA) :	SLC417
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :	5 janvier 2009
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 JUIN 2023 :	35,39 millions \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	1,38 %

GESTIONNAIRE DU FONDS :	Starlight Investments Capital LP
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Starlight Investments Capital LP
SOUS-CONSEILLER EN PLACEMENT :	Aviva Investors Canada Inc.
DISTRIBUTIONS :	Revenus mensuels nets et, en décembre, les gains en capital nets réalisés, le cas échéant. Les distributions seront automatiquement réinvesties à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en liquidités.
INVESTISSEMENT MINIMUM :	500 \$ (initial)

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 juin 2023)

1.	Fonds de croissance mondiale Starlight, série F	15,96 %
2.	Fonds de croissance Starlight, série FF	4,28 %
3.	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 6/1/41	2,00 %
4.	Liquidités et équivalents	1,86 %
5.	Banque Royale du Canada	1,78 %
6.	Visa Inc.	1,46 %
7.	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 6/1/37	1,45 %
8.	Microsoft Corporation	1,44 %
9.	Province de Québec, 3,500 %, 12/01/48	1,36 %
10.	UnitedHealth Group Incorporated	1,34 %

Pourcentage total des dix principaux placements **32,93 %**

Nombre total de placements	130
-----------------------------------	-----

Répartition des placements (au 30 juin 2023)

Obligations de sociétés	31,22 %
Fonds	20,70 %
Services financiers	9,92 %
Obligations et garanties provinciales	7,60 %
Obligations d'État	6,25 %
Produits industriels	5,54 %
Technologies de l'information	4,86 %
Santé	4,02 %
Biens de consommation de base	3,25 %
Liquidités et équivalents	1,86 %
Services de communication	1,51 %
Consommation discrétionnaire	1,17 %
Autres	2,10 %

0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

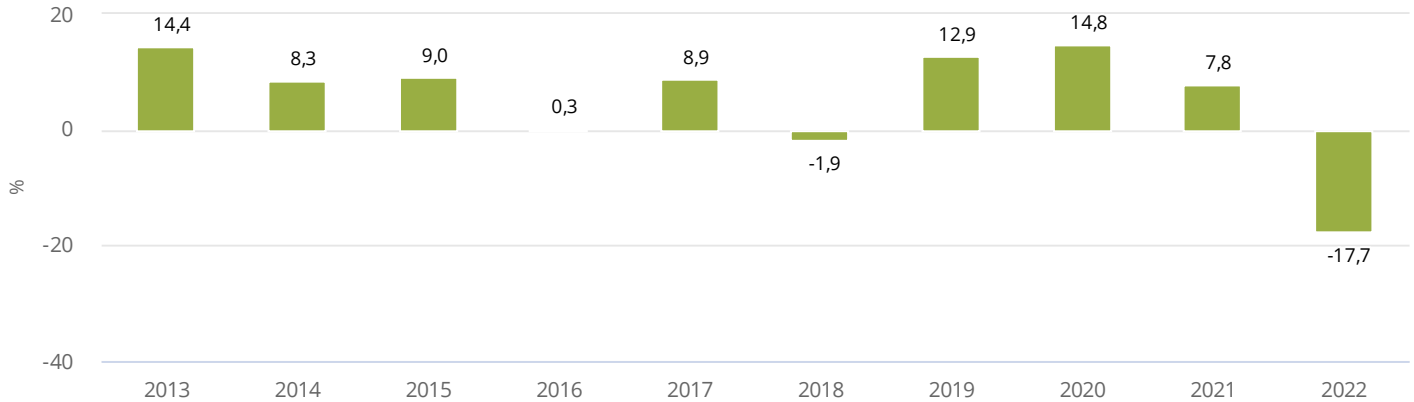
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série FF du Fonds au cours des 10 dernières années après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Le graphique présente le rendement de la série du Fonds pour chacune des 10 dernières années. La valeur de la série du Fonds a chuté pendant 2 années au cours des 10 dernières années. Les différents rendements et variations en glissement annuel peuvent vous permettre d'évaluer le niveau de risque de la série du Fonds dans le passé. Cette donnée ne fournit pas du tout des indices sur le rendement futur de la série du Fonds.



Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des titres de série FF du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces variations sur une période de 3 mois pourraient être plus importantes ou moins importantes à l'avenir. Pensez au montant maximal que vous pourriez vous permettre de perdre en peu de temps.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	11,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 115 \$
Pire rendement	-10,9 %	30 juin 2022	Votre placement baisserait pour atteindre 891 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé de la série du fonds est d'environ 5,0 % depuis la création de la série du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la série du fonds depuis la création de la série du fonds, votre investissement vaudrait maintenant 1 624 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent des occasions de plus-value en capital et de revenu
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI). N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série FF du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Lorsque vous achetez des titres de la série FF du Fonds, vous ne payez pas de frais d'acquisition. Au lieu de cela, vous devrez peut-être payer des frais de services négociés à la firme de votre courtier, en échange des conseils en placement et d'autres services fournis.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds. En date du 31 mai 2023, les frais du Fonds s'élevaient à 1,39 % de sa valeur. ce qui correspond à 13,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)	
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,38 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO »)	0,01 %
Correspond aux frais d'opérations du Fonds.	
Frais du Fonds	1,39 %

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de rendement égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du fonds sur celui de son indice de référence, sous réserve d'un maximum de 0,30 % de la valeur moyenne de l'actif net du fonds. L'indice de référence du fonds est constitué de 50 % de l'indice Morningstar® Canada et de 50 % de l'indice Morningstar® US Large Cap.

Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les titres de la série F.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
Frais de chèque sans provision	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
Rétribution à la commission	Votre courtier peut vous demander de participer à un programme intégré ou à la commission admissible offert par la firme de votre courtier afin d'acheter des titres de cette série. La firme de votre courtier peut également vous demander de lui payer directement des frais, et le montant sera celui négocié entre vous et la firme.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Starlight Investments Capital LP
1400 - 3280, rue Bloor Ouest,
Toronto, Ontario M8X 2X3
1-833-290-2606
info@starlightcapital.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/.